



“ Maintenir les zones humides et préserver leurs fonctionnalités nécessite une gestion adaptée de ces milieux. Cela suppose de renforcer les conditions de viabilité de l'élevage ou du maraîchage sur ces territoires en proposant des solutions techniques, financières et sociales. ”

6 SITES PILOTES RÉPARTIS DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE



CONSCIENTE DE CES ENJEUX, L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE CO-FINANCE DEPUIS 2013 - EN PARTENARIAT AVEC DIFFÉRENTS ACTEURS DU MONDE AGRICOLE - LE PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES (PMAZH).

Concilier viabilité économique des exploitations d'élevages et préservation des fonctionnalités des zones humides

Le PMAZH a pour vocation de préserver les prairies humides et de maintenir l'élevage en revalorisant leur utilisation, tout en conciliant viabilité économique de l'exploitation et préservation des fonctionnalités des zones humides (biodiversité, paysage...). Pour se faire, un accompagnement technique complet et entièrement pris en charge est proposé aux agriculteurs concernés. Cet accompagnement comporte entre autre : le suivi du parasitisme (analyses+audit), le calcul de la marge brute de l'atelier lait ou viande, des accompagnements individuels ou collectifs sur des questions précises et variées autour de l'herbe, la mise en place de la démarche Pâtur'Ajuste, des actions spécifiques sur le volet maraîchage...

+ de 150 agriculteurs impliqués dans le programme

50 prairies humides ont fait l'objet d'un suivi agronomique et écologique

+ de 120 suivis technico-économiques d'exploitations agricoles

110 élevages avec un suivi du parasitisme et la mise en place de traitements préservant la santé des bêtes et la biodiversité

LES ACTEURS SUR L'ACTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE



Les Chambres d'Agriculture de la Somme et du Nord-Pas de Calais sont des organismes consulaires dont une de leurs principales missions est de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières. C'est dans ce cadre qu'ils réalisent des accompagnements technico-économiques auprès d'éleveurs dans les différentes zones du programme.

CONTACTS

Chambre d'Agriculture de la Somme
Stéphane VERSCHURE : 03 22 33 69 76
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
Anne-Laure DEMARTHE : 06 84 79 27 84



Avenir Conseil Elevage est une Société Coopérative Agricole de services qui intervient auprès des éleveurs laitiers et allaitants du Nord et de la Picardie en leur apportant un conseil de qualité en s'appuyant sur les performances mesurées des animaux. Sa mission est de permettre aux éleveurs de prendre les meilleures décisions de gestion et d'anticipation, en fonction des choix possibles, afin d'atteindre leurs objectifs. ACE accompagne également les éleveurs dans les territoires du PMAZH sur les aspects technico-économiques.

CONTACT

Franck LEROY : 06 84 95 93 66



L'Institut de l'Élevage (Idele) est un institut technique agricole dont la mission générale est d'apporter l'innovation et d'assembler des connaissances dans l'élevage herbivore bovin, ovin, caprin, équin et ses filières économiques. Dans le PMAZH, il anime le groupe de travail technico-économique qui regroupe les différents partenaires.

CONTACT

Gwendoline ELLUIN : 06 58 50 31 35



L'Agence de l'eau Artois-Picardie est l'une des six agences françaises chargées de la lutte contre la pollution et de la protection des milieux aquatiques. Elle anime le PMAZH et en est le principal financeur.

CONTACT

Cécile GALLIAN : 03 27 99 90 62



Pour en savoir plus sur l'appui technico-économique proposé dans le programme PMAZH, consultez le document « L'appui technico-économique, c'est bénéfique ».

A TÉLÉCHARGER SUR : hautsdefrance.chambre-agriculture.fr

“ L'accompagnement m'a permis d'évoluer. C'est difficile de changer ses pratiques seul ! ”

BERNARD DERAM

Éleveur bovin allaitant & Maraîcher à Saint-Momelin (Nord)





Programme d'action en faveur du **maintien de l'agriculture en zones humides** du bassin Artois-Picardie

PARCE QUE MAINTENIR L'AGRICULTURE EN ZONES HUMIDES C'EST PARVENIR À RENDRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE L'ACTIVITÉ D'ÉLEVAGE, UN ACCOMPAGNEMENT TECHNICO-ÉCONOMIQUE COMPLET A ÉTÉ PROPOSÉ À PRÈS DE 150 EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGES BOVINS, RÉPARTIES SUR LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE, À TRAVERS LA RÉALISATION D'UNE GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE (GTE).

Rencontre avec :

Bernard et Fabienne DERAM, éleveurs bovin allaitant & maraîchers à Saint-Momelin dans le Nord

PARTICIPENT AU PMAZH DEPUIS 2017



" Foncez pour faire votre Gestion Technico Economique car on a tout gagner ! Pour que ton atelier fonctionne il faut savoir ou tu en es. On pense toujours qu'on est bon mais on le voit mieux en le chiffrant "



UN LEVIER EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PRAIRIES

GRÂCE AU PMAZH, UNE IMPLICATION DANS D'AUTRES DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES ET UNE MEILLEURE RENTABILITÉ

L'exploitation participe aussi à la démarche Pâtur'Ajuste. Ce réseau créé par SCOPELA, a débuté dans le PMAZH en 2017 avant d'être étendu sur toutes les zones. Désormais une 60aine d'éleveurs du PMAZH sont suivis en Patur'ajuste.

Pâtur'Ajuste a pour objectif de rendre les éleveurs plus autonomes dans l'adaptation de la conduite de leurs prairies face à toutes les situations. Cette démarche est un mélange de temps collectifs et individuels entre éleveurs et conseillers. Le diagnostic individuel permet de mettre à plat le système et de déceler les problématiques autour du pâturage. Une tournée collective est organisée à chaque saison avec la visite d'une exploitation sur un thème technique.

Descriptif de l'exploitation

- **INSTALLATION EN 1991 DE BERNARD SUR LA FERME FAMILIALE** ; arrêt de l'atelier laitier pour des vaches allaitantes en 1999
- **FERME EN POLYCLTURE ÉLEVAGE**, à dominante élevage allaitant
- **2 UTH**
- **SAU** : 65 ha
- **SURFACES EN CULTURES DE VENTE** : 26 ha (blé, escourgeons, betteraves sucrières, choux-fleurs et choux d'été)
- **PRAIRIES 31 HA** dont 29 ha en zone humide
- **NOMBRE DE VACHES ALLAITANTES** : 56 vaches Charolaises
- **VÉLAGES D'HIVER** (novembre à janvier) et **ÂGE AU PREMIER VÉLAGE DE 24 MOIS**
- **PRODUCTION** : environ 390 kg viande vive/UGB (moyenne système naisseur Hauts-de-France : 320 kgvv/UGB)

Pouvez-vous présenter votre exploitation, nous décrire la zone dans laquelle vous vous situez ? Combien avez-vous de surfaces en prairies humides ?

La moitié du parcellaire de notre exploitation est dans le marais Audomarois, c'est essentiellement des prairies permanentes pâturées. On cultive un peu de céréales et des légumes mais que nous diminuons au profit des prairies. Les contraintes du marais c'est un parcellaire réduit et un fossé tous les 20 mètres, avec le niveau d'eau à gérer. La chance, c'est que mon parcellaire groupé m'a permis d'installer une pompe pour réguler le niveau d'eau. Au printemps sur la partie légumes, on baisse le niveau pour pouvoir travailler le sol dans de bonnes conditions et comme on n'a pas d'écluses, ça assainit aussi les prairies. Quand il fait sec, on laisse remonter le niveau.

Concernant les prairies humides, comment sont-elles gérées ?

Toutes les prairies de l'exploitation sont humides, sauf 2 ha sur une butte argileuse. Les prairies sont utilisées en général du 20 avril au 20 octobre. Comme on ne va pas tôt dans les prairies, et qu'on n'y reste pas trop tard, elles ont le temps de se reposer et restent productives dans le temps. C'est tout un ensemble, une cohérence de système aussi liée à la période de vêlage. La base de notre système, c'est des vélagés groupés sur novembre/décembre. Le petit point de fragilité, c'est quand les veaux sortent. Il y a une période

de transition un peu délicate mais dès que la météo annonce 15 jours de beau temps, on sort les vaches suitées.

Quand et comment s'est passée votre arrivée dans le programme sur le volet GTE ? Qui réalise cet accompagnement ?

Je suis entré dans le PMAZH en 2017 pour travailler sur les fourrages, effectuer les pesées des animaux et la GTE. Cela permet de rentrer dans les détails et de valider l'amélioration des résultats par rapport à la situation initiale. Je bénéficie aussi d'une demi-journée pour travailler avec Paul Lamothe sur mes rations, mon bilan fourrager et faire des analyses de fourrages. En 2018, le technicien de la CAPSO chargé de l'agriculture est venu nous mettre une échelle limnimétrique parce qu'on ne savait pas à quel niveau était notre pompage. Dans la conversation, on a évoqué mes soucis sur l'herbe. Il m'a expliqué la démarche Pâtur'Ajuste et m'a invité à une journée qui m'a intéressé. C'est désormais Anne-Laure Demarthe et un technicien du parc naturel régional qui m'accompagnent sur les prairies. J'ai aussi fait une formation avec Vét'el sur le parasitisme, ainsi que des coproscopies et prises de sang pour éviter de traiter inutilement.

Quelles attentes aviez-vous au départ ? et maintenant ? Qu'est-ce que ça vous apporte d'être suivi en GTE ?

La GTE permet de se comparer aux autres et de voir les points qui clochent pour s'améliorer. J'utilisais beaucoup d'azote et de concentrés mais sans ap-

pui je n'aurais pas baissé. J'avais que du raygrass, qui ne pousse pas à plus de 25°C, et qui était épuisé par mes pratiques. On manquait d'herbe l'été, je mettais donc plus d'engrais mais ça ne réglait pas mon problème. Avec l'accompagnement, j'ai revu mes pratiques de pâturage. Sur certains parcs, j'ai supprimé un apport d'azote avant d'essayer sans. Réduire l'engrais n'était pas un objectif en soi mais ça contribue à ce que j'atteigne mon objectif : avoir suffisamment d'herbe pour nourrir mes bêtes toute la saison de pâturage. J'ai aussi diminué les concentrés. Les animaux ont des céréales, des pulpes et très peu de tourteau.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre travail ?

On a réduit la pénibilité de notre métier car avant on avait davantage d'hectares de légumes, qui est une production avec un travail plus physique. On perd en rémunération entre le maraichage (en €/ha) et la vache allaitante, mais on a des meilleures conditions de travail avec de la rentabilité pour ralentir avant la retraite.

Pour vous quel est l'élément principal que vous reprenez de cet accompagnement ? Quel message donneriez-vous à un confrère qui se pose la question de se lancer dans un accompagnement GTE ?

L'objectif c'est de gagner de l'argent, de rentabiliser l'atelier. L'accompagnement limite la prise de risque et nous garantit d'aller dans le bon sens.

LE REGARD DU CONSEILLER



Paul est conseiller bovin viande à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais depuis 2015. Il accompagne les éleveurs allaitants en conseil individuel et collectif et est chargé des références Bovin Viande pour le Nord et le Pas de Calais (Inosys Réseaux d'élevage). Il est dans le PMAZH depuis 2017 sur la partie GTE et suivis de rations.



Anne-Laure est chargée de mission Maintien de l'Agriculture en Zones Humides à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais depuis 2017. Elle coordonne le PMAZH pour sa structure et accompagne des éleveurs du marais Audomarois. Formée en 2018 à Pâtur'Ajuste, elle appuie les éleveurs volontaires comme Bernard qui fait partie des premiers à s'être lancés.

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR L'ACCOMPAGNEMENT ?

Avant le troupeau était un atelier secondaire, M. et Mme Deram ont réduit les légumes au profit de l'atelier laitier. L'augmentation du cheptel avec l'appui technico-économique et l'entrée à Bovins Croissance sont intéressantes. Grâce aux indicateurs de suivi, les changements de pratiques sont validés chaque année. En plus de la réduction progressive de l'azote, il a amélioré ses performances économiques.

QU'A APPORTÉ LE PMAZH ?

Un des apports du programme c'est de montrer qu'économie et agroécologie sont compatibles et peuvent aller dans le même sens ! Bernard est passé de 240 uN en 2017 sur ses prairies pâturées à 0 en 2022. D'un point de vue économique, il a réduit ses charges et il a désormais plus d'herbe qu'avant malgré des années très sèches. Pâtur'Ajuste lui apporte plus d'autonomie de décision et une meilleure capacité d'adaptation. Il est plus serein, car il est mieux armé face aux sécheresses. Pour les éleveurs qui s'engagent dans des changements de pratique la GTE permet de se conforter ou de rectifier si besoin. La complémentarité des accompagnements du PMAZH permet d'être sécurisé dans ses pratiques. On le voit bien chez Bernard entre la GTE, Pâtur'Ajuste, le suivi vétérinaire... L'intérêt c'est de coupler la GTE à d'autres actions du programme !

QUELLE EST VOTRE VISION DE CONSEILLER SUR LES PRAIRIES HUMIDES ?

Il faut arriver à adapter son système de production aux pâtures qu'on a, humides ou pas d'ailleurs. En les gérant suivant leurs potentiels, on peut mieux valoriser et optimiser leurs conduites. Il n'y a pas de recette toute faite, on doit s'adapter au contexte de la ferme et aux objectifs de l'éleveur. Grâce à la GTE on voit par exemple que lorsqu'on baisse les engrais, on peut avoir le même tonnage d'herbe disponible. Mais ce n'est pas automatique, ce serait trop simple. C'est l'ensemble des pratiques qui permettent d'aboutir à ce résultat. Au fil des années, on a vu que les prairies humides sont un atout lorsqu'elles ont un rôle défini dans le système fourrager et sont conduites avec cohérence.

UN MOT POUR LES ÉLEVEURS QUI NE SONT PAS ENCORE ENGAGÉS ?

Il ne faut pas hésiter à faire une GTE. C'est un outil qui permet d'échanger sur vos propres problématiques en individuel et en collectif. Les éleveurs du programme sont toujours partants pour échanger et s'enrichir avec les diversités de pratiques. C'est comme un bilan et en le faisant tous les ans cela permet de voir si les objectifs fixés sont atteints et leurs évolutions. Les indicateurs de productivité en viande sont plus longs à percevoir, seulement une fois par an quand la reproduction est terminée et que les animaux sont vendus. La GTE permet d'être plus réactif et de conforter ou non les modifications de conduites réalisées par l'éleveur. Un plus du programme c'est que ce sont les éleveurs qui ont la main. Ils peuvent exprimer leurs attentes et venir tester une réunion pour se faire leurs propres opinions.

CHIFFRES CLÉS

+ 121 €/UGB
de marge brute entre 2018 et 2021

81 T eqCO₂
économisées suite à la réduction d'azote sur prairies pâturées entre 2017 et 2022 (en prenant en compte les émissions liées à la production et à l'épandage de l'engrais)

7,5 ha de prairie
engagés en MAE 0 intrant sur l'année 2021 et 10,8 ha en 2022

RETOUR D'EXPÉRIENCE

De nombreux points d'amélioration bien identifiés et de bons résultats :

- **Augmentation des produits de 172 €/UGB** entre 2018 et 2021.
- **Adoption de pratiques de pâturage permettant un gain en production** : prélèvements théoriques des animaux au pâturage entre 5 et 13 T MS selon les parcelles.
- **Allotement des animaux au pâturage** avec des besoins alimentaires homogènes et prise en compte de l'évolution des besoins au fil de la saison.
- **Baisse progressive de la quantité moyenne d'azote sur prairie pâturée ce qui permet un meilleur étalement de la ressource en herbe** jusque 0 uN/ha en 2022.
- **Meilleure gestion de l'alimentation et des rations** visible sur le coût alimentaire qui diminue de 0,16 €/kgvv en 4 ans.